

LA VIE SOCIALE

Internationale . Socialiste . Syndicale . Coopérative

Les Communications et Convocations doivent parvenir avant 7 heures du soir
VIE SOCIALE-HUMANITÉ, 142, rue Montmartre

TÉLÉPHONE : Gutenberg, 02-57 et 02-69
 Adresse Télégraphique : HUMANITÉ-PARIS

Pour la publicité des Fêtes et Conférences adresser lettres et mandats à
CAISSE HUMANITÉ, 142, rue Montmartre

AU MÉTROPOLITAIN

Le Personnel doit pétitionner

POUR LE

compte de la Compagnie

Le 8 avril dernier, sous la signature de Marcel Cachin, les lecteurs de *l'Humanité* furent mis au courant de la pétition qui, sous l'estampille du syndicat de la Compagnie du Métropolitain — pas celui qui est à la Bourse du Travail — circulait sur les lignes afin d'obtenir un nombre de signatures pouvant influer sur les pouvoirs publics, et obtenir de ces derniers les millions nécessaires à l'amélioration du sort du personnel de cette Compagnie.

Mais, comme, à cette époque, des pourparlers étaient engagés entre la Ville de Paris et notre Syndicat d'une part, puis entre la Compagnie du Métro et la Ville de Paris d'autre part, et, qu'enfin, nos camarades escomptaient retirer de ces conversations un certain avantage moral, une assez forte résistance s'était manifestée.

Il y eut même un si grand nombre de refus qu'il fut décidé en haut lieu de retirer la pétition.

Puis, M. le directeur s'est empressé de témoigner à sa façon sa gratitude aux conseillers municipaux, en leur jetant un nouveau défi, et de reprendre sur son personnel son autorité hautaine et brutale.

Une pétition édifiante

Aussi, soit par surprise ou par menace, la plupart de ses agents, de gré ou de force, ont été contraints de signer la pétition suivante adressée à « M. le président et MM. les membres du Conseil municipal » :

Messieurs,
 Au moment où vous venez d'émettre le vœu que les excédents disponibles provenant de la participation de la Ville dans les recettes du Métropolitain soient mis à la disposition du Budget de la Ville de Paris, nous venons vous prier d'examiner notre situation.

Nous venons vous dire que les bénéfices inexploités que vous prélevez sur les résultats de l'exploitation de notre Compagnie sont dus à nos efforts, à notre zèle, à notre dévouement et qu'il serait légitime que nous participions pour une large part à ces bénéfices.

Nous n'ignorons pas les conditions pénibles de notre existence ; elles ont été portées à votre tribune tout récemment et nous n'avons pas à les rappeler.

Nous espérons que vous voudrez bien prendre en considération la présente pétition, et sur les bénéfices qui dépassent actuellement quatorze millions, nous donner une part qui nous permette d'augmenter notre retraite.

A la qualité des destinataires de cette pétition, on en devine l'origine. Qui donc peut désirer que ce soit la Ville de Paris qui fasse les frais de la retraite du personnel du Métro, sinon la Compagnie elle-même ?

La main forcée

Quant à la justification de la pression éhontée à laquelle les agents du Métro sont en butte, la lettre ci-dessous, prise au hasard, l'établit suffisamment :

Paris, le 15/1 1913,

Cheer camarade,
 Je viens protester contre la façon dont on force encore une fois la main aux agents de la Compagnie du Métropolitain, au sujet de la pétition adressée au Conseil municipal.

Pour mon compte personnel, j'ai été tellement poussé, obsédé par mes chefs, MM. D et F., chefs de départ à Nation 6, que, pour avoir la paix et la tranquillité dans mon service, j'ai été, si je puis m'exprimer ainsi, obligé de signer ladite pétition, et cela à mon grand regret, d'autant plus que je n'avais aucun motif présent de demander quelque chose au Conseil municipal.

Cette façon d'opérer, de la part de la Compagnie du Métropolitain, est vraiment odieuse et des plus arbitraires.

Pas de confusion sur les motifs de notre protestation
 Il est évident que, si la direction du Métropolitain s'était contentée de quêdemander les signatures de ses agents, avec toute la dignité voulue, accordant à ceux qui refusaient le respect et la liberté qui leur étaient dus, nous ne nous serions point permis de protester. Car, en effet, la situation des parias du Métro est suffisamment intéressante pour qu'on leur accorde tous les sacrifices possibles, même ceux qui sont du domaine financier, si toutefois, cette demande se trouve en compatibilité avec le mandat d'un conseiller municipal.

Mais comme demain, la même pression d'intimidation et de nouvelles menaces sera encore adressée à ceux des nôtres qui vont se refuser à souscrire à la formule que la Compagnie du Métro va faire circuler pour repousser la demande du vote en dehors de ses locaux, afin de donner des garanties suffisantes pour les élections des délégués à la Caisse de prévoyance, il nous incombe d'élever une protestation.

Nous nous devons aussi de montrer aux conseillers municipaux combien nous sommes attachés à ce que la Ville de Paris ne se refuse pas à nous accompagner dans notre lutte, et à ce que la Ville de Paris ne se refuse pas à nous accompagner dans notre lutte, et à ce que la Ville de Paris ne se refuse pas à nous accompagner dans notre lutte.

ne réclamait autre chose que la modification de sa retraite.

Avant de terminer, je voudrais leur faire remarquer, qu'en se refusant à souscrire aux sanctions présentées par notre ami Cachin, au nom du Parti socialiste, ils nous ont montré que la raison et la clairvoyance ne sont pas toujours du côté de la majorité municipale.

Quant à nos camarades du Métro, je souhaite qu'ils finissent enfin par comprendre qu'il n'est pas toujours prudent et rationnel de compter sur les autres pour faire ses propres affaires.

Rouli,

Secrétaire du Syndicat général des Métropolitains de Paris.

N. B. — Pour ceux de nos camarades qui voudraient envoyer aux ouvriers grévistes leur obole, nous les informons que nous centralisons tous les envois, si minimes soient-ils, au bureau de notre syndicat pour ensuite les faire parvenir au journal *l'Humanité*.

9^e Anniversaire de la Mort de Louise Michel

Les amis de la bonne Louise et grande citoyenne sont tous fraternellement invités à se réunir sur sa tombe aujourd'hui dimanche 1^{er} février, à deux heures et demie (cimetière de Levallois-Perret).

L'AGENDA DU BATIMENT

Nos camarades de la Fédération des travailleurs du bâtiment viennent de publier leur agenda pour 1914. C'est un élégant petit livre de 300 pages, fort agréablement présenté, sous une reliure de bon goût. Les militants du Bâtiment ont composé un ouvrage essentiellement pratique : ce n'est pas un livre de bibliothèque, c'est un *livre de poche*, les gars de la bâtisse ont intérêt à le garder constamment sur eux, au même titre que leur mètre ou leur crayon à tracer. Ils y trouveront d'abord l'agenda proprement dit, avec des divisions, dont chacune correspond à un jour de l'année. Puis un tableau simple et clair qui leur permettra de noter au jour le jour le nombre d'heures de travail qu'ils auront exécutées et les acomptes qu'ils auront reçus. Ils y trouveront l'histoire et les statuts de la Fédération ; le traité international conclu à la Conférence de Copenhague, en 1910, par les organisations de l'industrie du bâtiment ; le nom et l'adresse de tous les délégués régionaux et de leurs suppléants, avec une carte des régions fédérées ; la liste des syndicats adhérents à des Unions locales du bâtiment ; le tableau des Unions départementales et des Bourses du travail qui s'y rattachent. Les renseignements utiles à connaître pour qui se déplace ne sont pas oubliés : les centres nationaux adhérents à l'Union syndicale internationale, les organisations ouvrières du Bâtiment à travers le monde sont indiquées avec méthode et permettent de trouver instantanément le foyer syndical de tel pays ou de telle ville.

Il ne suffit pas de connaître les campagnes d'armes et les alliés que l'on a ; il faut aussi savoir où l'on va. L'agenda du Bâtiment contient-il des indications précises et détaillées sur l'organisation patronale universelle.

La partie « éducative » de cette œuvre n'est pas moins soignée, et c'est justice. Sur la nécessité du groupement, sur la procédure à observer pour constituer un Syndicat, sur le fonctionnement du Syndicat et de ses services annexes, elle contient des pages claires et convaincantes. C'est d'excellente propagande. Un tableau des grèves du Bâtiment pour l'année 1913, avec leurs causes, leurs effets et les observations auxquelles elles ont donné lieu ; un bref et précieux « Manuel du travailleur en justice », l'exposé des dispositions législatives susceptibles d'intéresser particulièrement les ouvriers de la construction ; un petit « Guide du métreur », une foule de renseignements d'usage courant complètement ce recueil, qui contient plus d'utile matière que bien des in-folio. Souhaitons-en l'équivalent à toutes les Fédérations d'industrie et d'omnibus pas de signaler que son prix de soixante-dix centimes le met à la portée de tous. — L.-M. B.

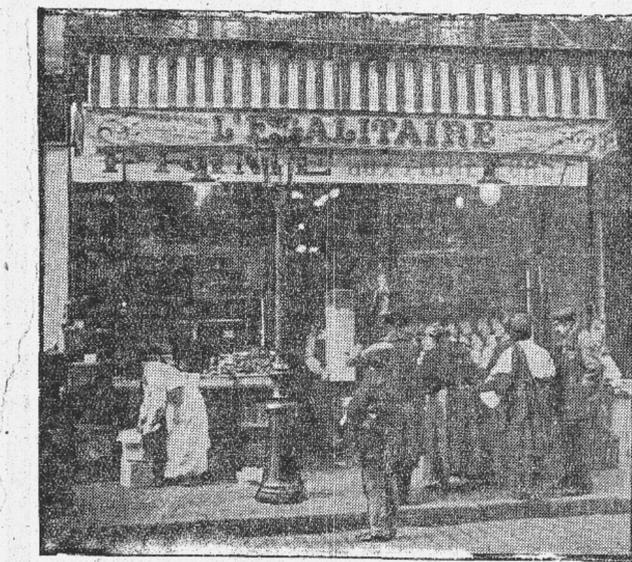
Fêtes et Conférences

AUJOURD'HUI
Picpus. — A 2 heures, dans les salons de la porte Dorée, 275-277, avenue Daumesnil, fête socialiste sous la Présidence de Jean Colly, député du 12^e, assisté de Dormoy et de Monod. Rentrée gratuite. Conférence par Marcel Cachin, conseiller municipal du 12^e. Concert artistique avec le concours d'Elain, du Théâtre municipal de la Gaité-Lyrique ; Mlle Kerjean, du Théâtre de la Gaité Lyrique ; Moutiel, des concerts parisiens. A 4 heures, bal par l'Harmonie socialiste, directeur : Troisé.
 Entrée : 0 fr. 75 par personne. Enfants : 0 fr. 25.
Fédération ouvrière anticalonnaire (section du 12^e). — Soirée familiale, Maison universitaire, 32, rue de Vouillé, à 20 heures et demie. Allocation anticalonnaire par Mme Brunsvik sur : l'Action sociale et politique des femmes contre l'alcool. Concert avec le concours de Mmes Monet, Caboche, Mamei et M. Simone. Entrée gratuite. Distribution de fournitures scolaires aux enfants.
Montreuil-sous-Bois. — A 2 heures et demie, salle Marcellin Berthelot, rue Colmet-Lépineau, à Montreuil-sous-Bois. Grande matinée artistique donnée par les Pupilles du 3^e. Première partie : Chants et récits. Deuxième partie : Gaminerie-Revue, de Ch. d'Avray, avec le gracieux concours de la Chorale mixte du Parti socialiste (S.F.I.O.), sous la direction du citoyen Inbert.
 Entrée : 0 fr. 75. Les enfants au-dessous de 12 ans accompagnés par leurs parents ne paient pas.
13^e Jeunesse. — Soirée dansante dans les locaux de la maison Guénin, 2, place d'Italie. Entrée : 0 fr. 50.
Emancipata Stelo. — Ce matin, à 10 heures, cours public et gratuit d'Ildo, Casino du Barjaise, angle rue Beaubourg, à Joinville-le-Pont.
Muse Rouge. — A 9 heures du soir, Maison Communale, 49, rue de Bretagne, au premier, répétition mensuelle de la Caveau révolutionnaire. Les chaussonniers dans leurs œuvres. Vestiaire : 0 fr. 50.

L'ÉGALITAIRE A OUVERT HIER

une

SUCCESSALE FAUBOURG DU TEMPLE



LA NOUVELLE SUCCESSALE DE « L'ÉGALITAIRE »
 57, Faubourg du Temple

Au début de décembre dernier, la coopérative *l'Egalitaire* ouvrait, dans le quartier de la Chapelle, une succursale qui connut, dès le premier jour, un succès que nous avons souligné ici même, en laissant prévoir que le développement que nos camarades coopérateurs entendaient donner à leur œuvre comportait, pour l'avenir, l'ouverture d'autres magasins.

Hier, au numéro 87 du faubourg du Temple, dans le dixième arrondissement, les passants ont pu voir une coquette boutique, dont la devanture blanc d'argent tranchait au milieu des autres magasins, et leur regard a été séduit par le goût de l'éclairage et la fraîcheur des marchandises, et figurant : une nouvelle succursale coopérative venait d'être ouverte, portant la firme de *l'Egalitaire*.

A cette même place, jadis, se tenait un commerce de pâtes alimentaires. La situation était bonne, car le quartier est envahi et reçoit la visite de nombreux travailleurs qui reviennent ou vont à Belleville. Les administrateurs de *l'Egalitaire* pensèrent, très justement, qu'un magasin coopératif ne pouvait manquer d'y prospérer. La maison devenue vide, ils louèrent et bientôt l'établissement prit figure nouvelle. Un agencement moderne succéda à la vieille installation. L'électricité remplaça un éclairage rudimentaire et, hier, jour d'ouverture, la succursale F de *l'Egalitaire* revêtit l'aspect le plus attrayant ; elle pouvait, à son tour, être comparée, comme tenue, aux succursales de tous les grands établissements capitalistes.

Dans ces conditions, le succès qui avait été enregistré, lors de l'ouverture de la succursale de la rue de la Chapelle devait se renouveler. Les travailleurs devaient, nécessairement, faire accueil à la nouvelle entreprise coopérative ; par devoir, par intérêt, ils devaient profiter des efforts faits pour leur permettre de grouper leur puissance de consommation en vue d'une résistance à la vague montante du coût de la vie ; en face des difficultés croissantes devant lesquelles se trouvent les ménagères pour assurer, dans les meilleures conditions de prix et de qualité, l'alimentation de la famille, les ouvriers devaient apporter leur concours à l'heureuse initiative du conseil d'administration de *l'Egalitaire*. Ils n'y faillirent point.

Durant toute la journée le personnel fut « sur les dents ». Jamais, le petit magasin n'avait connu pareille affluente de clients, et les commerçants qui précédemment s'y succédaient ne firent sans doute jamais pareille recette — 3.200 francs — en une seule journée.

Ainsi, hier, le mouvement coopératif parisien obtint un succès nouveau, et nos camarades de *l'Egalitaire* peuvent, à juste titre, être fiers de leur œuvre. Le soin, le goût, la méthode dont ils font preuve pour assurer la marche et le fonctionnement de leur Société leur font le plus grand honneur. Leur sage administration doit inévitablement gagner la confiance de tous les travailleurs de ce quartier, qui, devenus clients fidèles de la nouvelle succursale, ne manqueront pas d'être, demain, des coopérateurs avertis et dévoués participant, à leur tour, à la grande lutte menée par le prolétariat pour son affranchissement. — M. C.

MAUVAIS VENT

Le camarade Merrheim ne fut pas le seul militant qui ait, dans la soirée de vendredi, été victime de violences physiques. Péricat se sentait, lui aussi, quelques heures plus tard, atteint par des arguments frappants et inattendus.

Une réunion avait lieu dans la salle de la Bellevilloise. Le confédéré, Bertoni, militant anarchiste suisse, avait exposé ses critiques et son point de vue sur le mouvement syndical. Il s'était, sous la présidence du camarade Yvetot, montré particulièrement sévère pour le « fonctionnaire syndical ». Péricat avait entrepris de lui répondre. Mais l'intolérance de quelques-uns des auditeurs qui composaient l'assemblée, ne le laissa pas s'expliquer. Et c'est en quittant la tribune qu'il fut frappé — non sans qu'il rendit la monnaie de sa pièce à son agresseur.

Ce regrettable incident est encore dû, lui aussi, au mauvais vent que certaines individualités se plaisent à souffler sur le mouvement syndical.

Peut-être serait-il temps de ne plus lui ouvrir complaisamment les portes et les fenêtres de l'organisation, si l'on veut la protéger contre les germes morbides qu'il Métro, est suffisamment intéressante, porte en lui. — A. LUGRET.

CONVOICATIONS

SYNDICATS

Berthelot, 66, rue Colmet-Lépineau, à Montreuil-sous-Bois.
 10^e Hôpital-Saint-Louis. — Permanence du trésorier, bureau de *l'Egalitaire*, de 10 h. à midi ; Commission de la fête à 10 heures.
 11^e section (Comité électoral de la 3^e circonscription). — Commission exécutive, à 10 h. du matin, 9, rue du Général-Buisse.
 20^e Père-Lachaise. — Salle du Louvre (Art égyptien) : Rendez-vous à 9 heures, 4, rue Maite-Brun.
 Noisy-le-Sec. — A 3 heures, salle Leclerc, rue de la Forge. Réunion des sections.
 Levallois. — A 3 heures, rendez-vous à la porte du cimetière pour l'anniversaire de Louise Michel.
 Union des sections d'Aubervilliers et de Noisy-le-Sec. — Réunion des sections, à 3 heures, salle Leclerc, 120, rue de la Forge, Noisy-le-Sec. Nomination du candidat aux élections législatives ; la carte du Parti sera exigée.
FEDERATION DE SEINE-ET-OISE
 Aulnay-sous-Bois. — Au local habituel, à 3 heures précises. Tous les lecteurs de *l'Humanité* sont invités.
DIVERS
 Locataires. — Sections du 15^e et du 16^e. — De 9 heures à midi, permanence ouverte à tous au siège social, 88, rue des Entrepreneurs. Avocat-conseil, de 10 h. à 10 h. 30. Renseignements gratuits. — A 10 heures, réunion du Comité de la fête.
 Section du Centre (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e). — Permanence de 10 h à 11 h. à la Maison Centrale, 44, rue de Bretagne.
 Sections des 5^e, 6^e et 7^e. — Permanence, de 10 h à 11 h. à la Lutèce Sociale, 10, rue Ursuline-de-Tours.
 20^e arr. — Permanence, de 10 h à 11 heures, chez Nigou, 1, rue de Lagry ; au Thermomètre, 54, rue de Ménilmontant, de 10 heures à midi.
 Avocat-conseil, de 11 heures à midi, même adresse. Réunion du conseil, à 9 h. 30.
 15^e et 16^e Moulinsaux. — Permanence, de 9 h. à 11 heures, boulevard Gambetta, 99-98. Cinéma des Familles.
 Les Amis de Paris. — A 10 heures du matin, les « Amis de Paris » dont le nom commence par une lettre comprise entre A et Z inclus visiteront l'hôpital Saint-Louis Conférence préparatoire, dans le préau de l'école communale des garçons, 200, rue Saint-Maur, par M. André Vaquier, bibliothécaire à l'hopitalier-de-St-Farxauz. Carte de sociétaire exigée.
 Les Amis du Lundi. — Visite du Four crématoire, lundi, à 2 h., métro Père-Lachaise.

LE CONGRÈS DE LENS

Il a terminé ses Travaux hier

EN PRÉPARANT

le Mouvement de Grève

Lenz, 31 janvier. (Par express de notre envoi spécial.) — Le Congrès s'est terminé aujourd'hui, à midi. La dernière séance, comme celles de la veille, fut privée. Le Congrès avait à discuter les modalités employées dans l'action de grève générale décidée hier pour le 1^{er} mars. Voici les renseignements qui nous furent communiqués à l'issue de la séance.

LA DERNIERE SEANCE

Elle fut présidée par Duranton (Loire), assisté de Berton (Carmaux), Agball (Lavaux).

Le congrès a examiné les modalités que doit revêtir la propagande préparatoire au mouvement. Dès la semaine prochaine les comités régionaux sont invités à commencer l'agitation.

Tous les syndicats adhérents à la Fédération du Sous-Sol, tout le prolétariat minier devront, dans le courant d'une quinzaine, avoir pris connaissance des décisions du congrès.

Les résultats de cette première consultation seront centralisés par le bureau fédéral et adressés à tous les centres.

Le congrès affirme sa volonté de voir la C. G. T. se mettre à la disposition de la Fédération, afin d'aider cette dernière, tant dans sa besogne préparatoire, qu'au cours du mouvement.

L'examen des situations diverses qui pourraient se produire, avant ou pendant la bataille, amène le congrès à prendre différentes mesures qui permettront à tous de ne pas être pris au dépourvu.

Le bureau fédéral reçoit également mandat de parer à la situation que créerait la solution favorable ou défavorable du Parlement.

lement, si celle-ci intervenait avant la date du 1^{er} mars.

Le service de correspondance et de renseignements au cours de la grève est également établi par des dispositions spéciales.

En aucun cas et quelle que soit la situation du milieu, un syndicat n'a le droit de voter la reprise du travail avant que le Conseil national en ait décidé.

Celui-ci devra se réunir à Paris, à la Maison des Fédérations, huit jours après la déclaration de « révo ».

Enfin le congrès décide de réunir dans la brochure du congrès les principales résolutions des congrès antérieurs et le rapport Goinot sur l'abandon des mines de Bézenet non épuisées.

Le congrès se termine par une affirmation de remerciements et de sympathie à la C. G. T.

Les congressistes renouvelent à nouveau leur volonté de rester unis et solidaires jusqu'à complète satisfaction.

UNE ADRESSE DE SOLIDARITE

Notons encore qu'à l'issue de sa séance, le congrès a décidé d'envoyer aux victimes de la catastrophe minière, qui vient de se produire en Allemagne, le télégramme suivant :

« Le Congrès de la Fédération nationale des Travailleurs du Sous-Sol adresse ses condoléances émues et l'expression de sa fraternelle sympathie aux familles des victimes de la catastrophe d'Achembach. Il prie la Fédération nationale allemande d'être son interprète dans ces douloureuses circonstances. » — LOTAR.

LES MINEURS AMÉRICAINS

PROTESTENT

contre les attentats capitalistes

Les « United Mine Workers of America », la Fédération nationale des mineurs des Etats-Unis, vient d'ouvrir son Congrès annuel à Indianapolis, dans l'Indiana.

Les rapports du secrétariat ont montré les progrès considérables réalisés par cette grande organisation syndicale américaine qui, fondée en 1890, avec 20.000 membres, en compte à l'heure actuelle 415.000.

Dans sa première réunion, le Congrès a voté à l'unanimité une résolution énergique de protestation contre les infamies commises dans le Michigan, à Calumet, contre les travailleurs de la mine en lutte contre les barons du charbon.

Cette grève de Calumet, on le sait, a déjà donné lieu à des incidents retentissants et notamment à des scènes épouvantables de brutalité de la part de la « Citizens Alliance » (Alliance des Citoyens), formée par la petite bourgeoisie réactionnaire locale et les gens à la solde du haut patronat.

Ces individus n'ont pas hésité à envahir en pleine nuit la chambre d'hôtel où reposait le camarade Moyer, président de la Fédération des mineurs de l'Ouest, et à le frapper avec la dernière sauvagerie et ensuite à le « déporter » tout sanglant en automobile, à deux cents kilomètres de Calumet, dans l'Etat voisin d'Illinois.

Naturellement, de semblables faits n'ont pu se produire qu'avec la complicité de la police et des autorités locales.

En présence de ces attentats capitalistes contre le droit individuel et le droit ouvrier, un des représentants du Michigan au Congrès de Washington, M. Mac Donald, qui n'est pas un socialiste, a demandé à la Chambre américaine d'ordonner sur les lieux une grande enquête parlementaire.

La convention d'Indianapolis a voté une motion appuyant énergiquement la proposition de M. Mac Donald « au nom des 450.000 syndiqués qu'elle représente directement et du 1.000.000 de mineurs qu'elle représente indirectement ».

Intervention de Germer

Notre camarade Adolf Germer, le vaillant militant socialiste de la Fédération, qui nous avions le plaisir de rencontrer il y a deux ans à Paris, et qui a failli, lui aussi, être assassiné à Calumet par des bandits à la solde du capitalisme, est intervenu éloquentement dans le débat et a apporté devant le Congrès un certain nombre de faits dont il a personnellement été témoin.

Sur sa proposition, les « United Mine Workers » ont décidé d'envoyer à Washington une délégation extraordinaire auprès du président de la République Wilson. Disons que celle-ci, depuis le début de ce grave conflit ouvrier, a adopté à l'égard des travailleurs une attitude qui fait le plus heureux contraste avec celle des autorités locales, comme d'ailleurs de tous ses prédécesseurs à la Maison Blanche. — J. L.

Grèves et Conflits

LES OUVRIERS EN INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Les ouvriers en instruments de précision sont avisés qu'une grève est déclarée depuis le 30 janvier à la maison Besson, de Londres, et qu'en outre la maison Hautes et Co de la même ville vient de lockouter son personnel. Le Syndicat met les camarades en garde contre le ravaillage qui ne manquera pas de s'exercer à leurs dépens, selon la coutume, à grand renfort de promesses d'autant plus dorées qu'elles seront chimériques. Il faut, en la circonstance, que chacun fasse strictement son devoir de solidarité envers nos camarades d'Angleterre et repousse comme dégradantes les propositions qui pourraient leur être adressées. — Le secrétaire : Railbach.

SECTION DE SAINT-DENIS

Le citoyen Combas, ayant quitté Saint-Denis, est prié de faire parvenir les documents dont il est détenteur au citoyen Eug. Lefort, secrétaire du groupe du Centre, ou au siège du Parti, 2, rue de l'Alouette, Saint-Denis.

Communications

ORGANISATIONS CENTRALES

Groupe socialiste au Parlement

Séance du vendredi 30 janvier

Président de séance : J. Lhoste.
 Présents : Albert Thomas, Aloy, Aubriot, Barthe, Bedouce, Betoulle, Bouisson, Bracke, Brenier, Briquet, Cabrol, Claussat, Colly, Compère-Morel, Desjardins, Dozy, Dubled, Emile Dumas, Ghesquier, Goniatz, Goude, Groussier, Hubert Rouger, Lamendin, Lauche, De la Porte, Lavaud, Leconte, Lhoste, Mauger, Meslier, Mille, Myrens, Nectoux, Nicolas, Ruffin-Dugens, Régnon, Ringuier, Robin, Rognon, Rozier, Arthur, Sabin, Sembat, Sixte-Quenin, Thivrier, Vaillant, Veber (Adrien), Volin (Lucien).

Communications diverses. — Rognon informe le groupe que la sous-commission de l'armée a fait une nouvelle démarche auprès du ministère de la guerre en faveur des soldats punis lors des manifestations militaires qui n'ont encore bénéficié d'aucune clémence, ainsi qu'au sujet des soldats des bataillons de troupes d'occupation, et demande une prochaine réponse qu'il communiquera au groupe.

Le Budget. — Après discussion à laquelle prennent part Vaillant, Bracke, Aloy, Veber, Compère-Morel, Sixte-Quenin, le groupe décide de mettre en ordre du jour sa prochaine séance la question financière et le Budget.

Les Zonières. — Communication de lettres et, sur intervention Veber, Nectoux, Vaillant, renvoyés à la sous-commission d'administration.

Campagne électorale. — Sur intervention d'Emile Dumas et Colly, et après discussion à laquelle prennent part Sembat, Colly, Vaillant, Sixte-Quenin, Bracke, Hubert Rouger, Nectoux, Lauche, et autres, le groupe décide de former la C. P. du désir du groupe de voir hâter la rédaction de la brochure dont il souhaite la publication.

S. T. 7. — Sur demande de Sembat, la sous-commission des P. T. 7, est chargée de poursuivre toutes les démarches utiles, et au besoin interpellé le gouvernement sur les cas Bordères.

La séance est levée. — Le secrétaire : Hubert ROUGER.

SYNDICATS

CHEZ LES BOULANGERS

A la suite des élections partielles qui eurent lieu le jeudi 29 janvier, le Conseil et le Contrôle du Syndicat, réunis le samedi 31, constatent leurs bureaux de la façon ci-dessous :

Conseil. — Secrétaire permanent : Prévost Arnould ; secrétaire adjoint : Lapp-Robert ; trésorier : Bouju Antoine ; trésorier adjoint : Chauny Hector ; archiviste : Compère-Morel ; délégué au Comité fédéral : groupe délégué à l'Union des Syndicats : Savoie. Contrôle. — Secrétaire : Brissot Georges ; secrétaire adjoint : Decorte.

Les membres de la Commission de contrôle et le trésorier de la Caisse de grève sont convoqués pour lundi 2 février, à 9 heures du matin, salle des Commissions, 3^e étage. Réunion du Conseil syndical le mardi 3 février, à 9 heures du matin, salle des Commissions, troisième étage. — Le secrétaire : A. Prévost.

Réunions Socialistes publiques

Blanc-Messin. — Réunion publique, à 3 heures du soir, salle Boulanger, avenue du Centre. Ordre du jour : Question du gaz. Achat du terrain pour la mairie. Orateurs : Muller, Devéque, Solon.

NECROLOGIE

Mort de Pylade Gray. — Nos camarades sont soulagés encore de l'excursion qui a été organisée, en septembre dernier, par la Fédération nationale des Coopératives de consommation.

Les ouvriers italiens appartenant aux syndicats et aux coopératives de Turin avaient été conduits à Paris par le président de l'Association générale des ouvriers des deux sexes de Turin, notre camarade Pylade Gray. A quelque temps de là, celui-ci était élu au scrutin de ballottage, lors des élections législatives générales, député de Turin.

Pylade Gray était déjà malade quand il vint à Paris. Depuis, son état n'a fait qu'empirer et, voilà deux jours, il mourait subitement à la Chambre des députés.

Pylade Gray était un ouvrier typographe universellement estimé parmi les camarades italiens que sa mort a douloureusement surpris.

En lui, le mouvement coopératif, le mouvement socialiste, le mouvement syndicaliste perdent un de leurs meilleurs représentants. Nous adressons à sa veuve, à ses amis, à ses camarades italiens, nos fraternelles condoléances. — Gaude-Bancel.